

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

: sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr E-mail Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP 073/25

Date de publication: 24 APR 2025

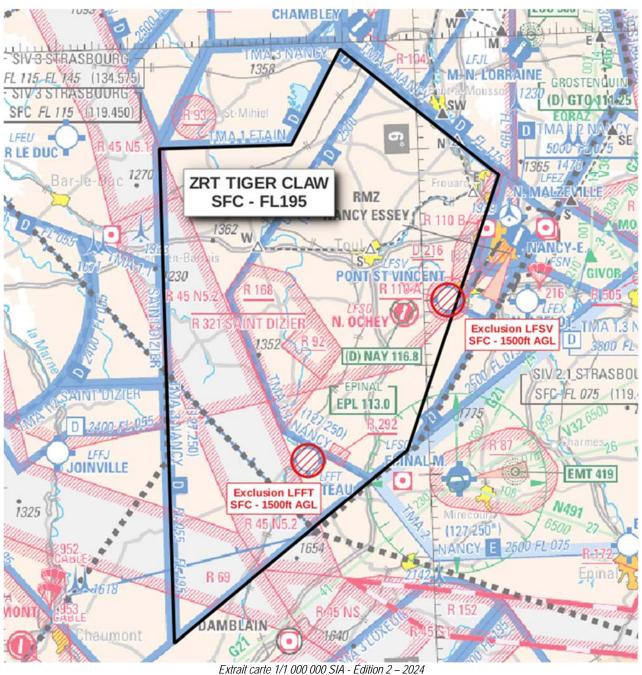
Création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT) et activation de la LF-R 213 NE partie A pour Objet: une activité spécifique Défense dans le cadre de l'exercice « TIGER CLAW » dans la région de

Nancy (54)

En vigueur: Du mardi 20 mai au mercredi 21 mai 2025

Lieu: FIR: Reims LFEE, Paris LFFF - AD: Nancy Ochey LFSO - Neufchâteau LFFT - Pont-Saint-Vincent LFSV

ZRT TIGER CLAW



SUP AIP N°073/25 Date de publication : 24 APR 2025

ACTIVITÉ

Exercice mettant en œuvre un grand nombre d'aéronefs de combat français avec des simulations de passe de tir à très basse, basse et moyenne altitude.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

20 Mai: 0800-0920

21 Mai: 0800-0920, 1215-1335

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

STRASBOURG INFO: 119.450 MHz

BALE INFO: 135.850 MHz LORRAINE APP: 119.125 MHz OCHEY APP: 127.250 MHz ST DIZIER APP: 134.775 MHz ETAIN APP: 120.125 MHz

RAKI (ou CDC de remplacement): 119.700 MHz / 143.550 MHz / 317.500 MHz

GESTIONNAIRE

Escadron des Services de la Circulation Aérienne Nancy Ochey 1C.133

STATUT

Zone Réglementée Temporaire qui lorsqu'elle est active se substitue aux parties d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM: contournement obligatoire sauf pour:

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre l'incendie, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après accord du gestionnaire.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte rendues par les organismes habituels.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT TIGER CLAW

Limites latérales :

48°50'48"N - 005°24'02"E 48°50'47"N - 005°42'27"E 48°59'23"N - 005°49'40"E 48°47'17"N - 006°11'08"E 48°22'21"N - 005°57'02"E 48°05'19"N - 005°24'02"E 48°50'48"N - 005°24'02"E

à l'exclusion des secteurs d'aérodrome définis en dispositions complémentaires

Limites verticales :

SFC / FL 195

Page 2/3 © SIA

SUP AIP N°073/25 Date de publication : 24 APR 2025

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Secteurs d'exclusion :

Les aérodromes inclus dans les ZRT (LFSV et LFFT) bénéficient d'une exclusion correspondant au volume d'un cercle de 1.5 NM centré sur l'ARP du sol à 1500 ft AGL lorsque la ZRT est active.

Activités suspendues pendant l'activation de la ZRT :

Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

Les portions du réseau RTBA impacté (LF-R 45 N5.1 Meuse Nord, LF-R 45 N5.2 Meuse Sud, LF-R 69 Champagne) ainsi que les LF-R 321 ne seront pas activées lors de l'activation de la ZRT.

Des activités complémentaires sont prévues le 20 mai de 1615 à 1730 en :

- LF-TRA 200 A,
- LF-R 321 Saint-Dizier,
- LF-R 213 Nord-Est partie A (activée par NOTAM).

ORGANISME A CONTACTER

Avant l'exercice jusqu'au 20 mai 08h00 locales :

Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes/EMO A7

Téléphone : 04 87 65 57 99 ou 04 87 65 54 05 PNIA : 864.942 47 99 ou 864 942 54 05

Centre de formation a l'appui aérien 01.451

BA 133 NANCY OCHEY CS 40 334 54201 Toul CEDEX

Téléphone : 03 83 52 65 41 PNIA : 863 133 67 60

Pendant l'exercice :

Directeur de l'exercice / Cellule Activités du CFAA (Cornac Ops)

Téléphone : 06 64 48 96 46 / 06 64 48 49 53

Escadron des services de la circulation aérienne de Nancy Ochey

Téléphone : 03 83 52 64 46 (Chef de Quart)